

Le Yacht Club de l'île d'Yeu est certifiée ISO 14001

Remise officielle du certificat le 3 Décembre 2011 lors du salon Nautique de Paris par Madame SARAMITO, Présidente du CRT et Conseillère régionale des Pays de la Loire en présence de Jean-Michel COEFFE, Directeur Général de CAP FRANCE et de Jean KERHOAS, Vice-Président de la FFVoile.

Une première en France pour une école de voile.

Pour la première fois en France, une école de voile se fait certifier ISO 14001. Cette certification sanctionne une démarche de développement durable et s'inscrit dans une logique de progrès et d'effort continu. Délivrée par l'AFNOR, la certification internationale ISO 14001 a permis au Yacht Club de progresser dans le suivi de ses consommations d'eau, d'essence et d'énergies. La formation des moniteurs de voile et la mise en place de l'enseignement au drapeau a permis d'économiser 600 litres d'essence en 2011. Toujours sur la saison 2011, le Yacht Club a fait l'acquisition de 2 bateaux électriques « COSTO ». Le choix des fournisseurs se fait également par le biais environnemental, les bateaux choisis par l'école sont au minimum à 95% recyclables (Hobie Cat et Open BIC).

Objectif 2012 - 2013

En 2012-2013, Le Yacht Club a pour objectif de changer ses véhicules thermiques par de l'électrique, d'installer un récupérateur d'eau de pluie, d'installer une éolienne ligérienne et de toujours progresser dans ses pratiques environnementales...

Le Yacht Club souhaite également diffuser ses bonnes pratiques auprès des autres écoles pour ne pas rester isoler dans ses démarches innovantes.

Un contexte favorable à la certification

Le Yacht Club de l'île d'Yeu est un établissement touristique situé à proximité d'une zone Natura2000. Composé d'un village vacances, d'un restaurant et d'une école de voile, l'établissement adhère en 2010 à la fédération des villages vacances CAP FRANCE. Dans le même temps, le Yacht Club a volontairement intégré le cercle des établissements labélisés Chouette Nature. Ce label de développement durable interne à CAP FRANCE sanctionne 45 villages vacances qui ont fait le choix du développement durable dans leur modèle de développement touristique.

Afin de crédibiliser la démarche Chouette Nature, CAP FRANCE a certifié en 2011 ses établissements ISO 14001. La certification internationale ISO 14001 délivrée par l'AFNOR repose sur le principe d'amélioration continue de la performance environnementale par la maîtrise des impacts liés à l'activité de l'entreprise.

Relation presse : Aurélien SCHNEIDER 06 64 92 30 00 aurelien@ileoya.com